

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1964)**

Heft 16

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Echec à notre politique économique: Comment financer la construction de logements?

Le Conseil fédéral a répondu récemment à une petite question d'un conseiller national conservateur, M. Heil, de Zurich. Ce parlementaire s'inquiétait du fait que les restrictions de crédit paralysent le financement de la construction de logements.

Dans sa réponse embarrassée, le Conseil fédéral ne peut faire autrement que d'avouer les faiblesses de sa politique conjoncturelle.

Il vaut la peine d'entrer ici dans les détails pour surprendre le mécanisme :

1. L'argent est rendu plus rare : les capitaux étrangers sont mis hors de circuit de l'économie nationale ; les banques doivent limiter leurs crédits ;
2. L'argent plus rare devient plus cher. Les emprunts obligataires auxquels les grandes sociétés et les collectivités publiques sont obligées de recourir sont plus nombreux et plus coûteux : 3 milliards en 1964, dont 65 % émis par les pouvoirs publics. L'intérêt passe de 3 3/4 à 4 1/2-4 3/4 %. Le taux d'escompte de 2 à 2 1/2 % ;
3. Comme l'argent investi dans les immeubles représente un placement à très long terme, le taux hypothécaire évolue plus lentement que les autres taux d'intérêt. Pour les hypothèques en premier rang, il a augmenté de 1/4 % contre 1 % pour d'autres placements ;
4. Les capitaux moins abondants sont donc affectés à d'autres tâches plus rentables que le bâtiment, quand bien même la construction de logements revêt une importance nationale ;
5. Devant cette situation, le Conseil fédéral envisage de financer la construction de logements. Pour cela, il devrait autoriser les banques à remettre dans le circuit des capitaux importants ;
6. Mais par une telle mesure on stimule le secteur du génie civil et de la construction encore très chargé ; de surcroît on remet dans le circuit des sommes importantes propres à relancer l'inflation.

Contradiction. Comment y échapper ? Le Conseil fédéral se demande alors s'il ne lui serait pas possible de « repomper » par un emprunt public l'équivalent des sommes investies dans la construction de logements.

7. Un emprunt fédéral d'un montant élevé exercerait une hausse déterminante sur le taux de l'intérêt, rendant d'autant moins attrayant le taux hypothécaire. Ainsi la boucle est bouclée. Le cercle est vicieux.

La contradiction fondamentale peut se résumer ainsi : le Conseil fédéral est incapable à la fois de régler l'économie par des mesures globales (hausse du taux de l'intérêt) et en même temps de pratiquer une politique « sectorielle » qui exige une intervention active et dirigée dans des secteurs d'intérêt public.

A cela s'ajoute le fait que la construction sera freinée considérablement en 1965, que la pénurie d'appartements sera accrue, et que, pour cette même date, le Conseil fédéral s'apprête à rendre la liberté aux loyers.

Les commentateurs économiques qui pourtant n'écrivent pas dans des journaux de gauche sont souvent d'une extrême sévérité devant les faiblesses de cette politique (cf. M. René-H. Wust « La Suisse » 12.6.64). Mais il faut regretter que la gauche, elle, soit si passive. Depuis longtemps elle n'a pas eu une partie aussi décisive à jouer. Sans elle, les arrêtés du Conseil fédéral ne surviendront pas au-delà d'une année, ne pouvant franchir le cap de la votation populaire. Ce serait une position de force pour négocier.

Il est possible aussi que le Conseil fédéral par peur d'un échec renonce à faire proroger les arrêtés. Mais il ne lui sera pas possible au printemps 1965 de laisser faire comme si rien ne s'était passé. Il devra élaborer un nouveau programme et rechercher l'appui syndical et socialiste. Encore une fois la partie sera décisive. A condition que l'on tende la corde.

Un regard neuf sur le néo-capitalisme

Le socialisme: pourquoi?

Question à ne pas poser. La révolution, en Europe de ce XXe siècle à son déclin, c'est une vieille lune. Les libéraux — conservateurs ou réformistes — quotidiennement l'affirment : le prolétariat s'est évanoui. Les communistes nient sa disparition, mais ils sont gênés quand on les somme de dire où il a passé. Malentendu. D'où provient-il ? D'une vision séculaire du prolétariat. Le prolétaire, au XIXe siècle, c'est le pauvre. « C'est nous les canuts, nous sommes tout nus... » « Debout les damnés de la terre... » De ses esclaves le capitalisme classique fait des sous-consommateurs. Mais les misérables, aujourd'hui, où les prendre ? Parmi les malades, sans doute, et les vieux travailleurs, une minorité non représentative. La plupart des travailleurs ? On se plaît à nous l'affirmer : ils sont bourgeoisés. Voilà qui rassure les idéologues bourgeois sur la pérennité du régime qu'ils défendent : la bourgeoisie va résorber son prolétariat, et l'union sacrée s'institutionnaliser.

Si jamais nous avons pu croire à ce tour de passe-passe historique, au besoin, **André Gorz (Stratégie ouvrière et néo-capitalisme, Editions du Seuil)** nous désabuserait. Il nous en fait ressouvenir : les bras chargés de biens consommateurs, le travailleur ne s'appartient pas. Les rapports de travail perpétuent l'oppression. Aujourd'hui comme hier, se réclamant d'une philosophie de l'universel abstrait, la bourgeoisie pratique un humanisme sélectif. « La formation des travailleurs... tend en fait à produire des hommes amputés dans leurs connaissances et dans leurs responsabilités. » (op. cit.)

Dans les entreprises, plus ou moins éclairé règne le despotisme. Le patronat, le plus souvent par la médiation des technocraties, ordonne. Les travailleurs sont censés obéir. La société industrielle repose sur un consensus de type militaire : c'est une armée avec son haut état-major, ses bas officiers et ses troupes. Inévitable ou non ? Sans préjuger la réponse, force nous est pourtant de le constater : sur des rapports de production fortement hiérarchisés se greffe une société civile qui se donne — à l'en croire — pour fin de promouvoir des libertés. L'économie a besoin de soldats, et l'idéologie voudrait produire des hommes. Les capitaines d'industrie sont révoltés : la société civile sème le bordel partout. Aussi sont-ils tentés de l'amender : il faut qu'elle abjure ce qu'il lui reste de sa foi dans des principes formellement démocratiques.

Nous comprenons dès lors pourquoi l'idéal humain, selon l'éthique sociale néo-capitaliste, réside dans cet homme apprivoisé, maniable à souhait : le consommateur. Par d'autres que lui sont définis ses besoins ; ses goûts, on les fabrique ; on modèle jusqu'à ses rêves. Pas davantage qu'autrefois, producteur il n'exerce un contrôle sur la production. D'un producteur enchaîné, par quel miracle pourrait naître un consommateur autonome ? Voilà la contradiction où bute nécessairement toute politique de gauche axée sur le bien-être. Une bagnole aujourd'hui, deux demain — aux USA c'est chose faite ou peu s'en faut — pour tous les travailleurs, et c'en sera fini des luttes de classes. Certes, si l'on fait fi de l'aliénation.

(Suite page 3)

Bi-mensuel romand
N° 16 15 juillet 1964

Rédacteur responsable : André Gavillet
Abonnement : 20 numéros 12 francs
Le numéro : 70 centimes
Administration, rédaction :
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S. A., Lausanne

Les articles de ce numéro
ont été discutés ou rédigés par :

Gaston Cherpillod
Ruth Dreifuss
André Gavillet
Marx Lévy
Pierre Liniger
Christian Ogay
C.-F. Pochon

Le N° 17 sortira de presse le 13 août 1964